

CONDITIONS DE RESERVATION

REGLEMENT INTERIEUR

Toute personne devant séjourner au moins une nuit est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping et du Village Résidentiel ainsi que celui de l'Espace Aquatique avec piscine couverte. L'établissement n'est pas responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels.

Les chiens de 1^{ers} et 2^{ème} catégories sont interdits. Les animaux doivent être tatoués et vaccinés, ils doivent être tenus obligatoirement en laisse sur les emplacements plein air.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui ne respecteraient pas le règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location.

Circulation : la vitesse est limitée 10km/h. Les barrières sont fermées entre 23 h et 7 h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

« Les Chalands Fleuris » se réservent la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications.

EMPLACEMENTS : arrivée 15 h – départ 12 h toute parcelle non libérée à 12 h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire. Un badge magnétique vous sera remis à votre arrivée mais si vous le perdez, il vous sera facturé 20 €.

REGLEMENT DU SEJOUR DES EMBLEMES

Vous devez régler :

- A la réservation, plus d'un mois avant votre arrivée : 30% du prix du séjour.
- A votre arrivée, la totalité du séjour.

LOCATIONS : arrivée 15 h – départ 10 h (16 heures pour le week-end). Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19 h afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site. Un badge magnétique vous sera remis à votre arrivée mais si vous le perdez, il vous sera facturé 20 €.

Les départs se font entre 8 h et 10 h. En cas d'arrivée tardive ou départ avancé, les dates réservées seront dues en totalité.

Ne sont pas fournis par nos soins le linge de maison, les draps et les produits d'entretiens.

REGLEMENT DU SEJOUR DES LOCATIONS

Vous devez régler :

- A la réservation, plus d'un mois avant votre arrivée : 30% du prix du séjour et les 70% restants sont à régler un mois avant l'arrivée.
- A la réservation, moins d'un mois avant votre arrivée : la totalité du prix du séjour.
- A votre arrivée : 2 chèques de caution dont 1 pour votre logement de 200 € et 1 pour le forfait ménage de 70 € pour un locatif 2 chambres et 90 € pour un locatif 3 chambres.
- A votre départ : si le logement n'est pas rendu en parfait état de propreté : forfait ménage de 70 € ou 90 € suivant le chalet. Des frais éventuels de remplacement **des objets brisés ou endommagés** (au prix d'achat). Vos cautions vous seront rendues à la remise des clés sous réserve du bon état du logement. En cas de départ en dehors des jours et horaires d'ouverture de l'accueil, vos cautions vous seront rendues sous huitaine dans les mêmes conditions.

Village Résidentiel * et camping ***: taxe de séjour : 0,36 par nuitée et par personne à partir de 18 ans et gratuit pour les -18 ans.**

Les chèques vacances « ANCV » sont acceptés.

FRAIS D'ANNULATION 2022

Vous pouvez être contraints de renoncer à votre séjour. L'annulation devra nous être notifiée par courrier, la date de réception valant la date d'annulation.

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Tout séjour commencé est dû intégralement.
- Clients non présentés : la totalité du séjour est retenue.
- Moins de 10 jours avant l'arrivée du client : la totalité du séjour est retenue.
- Plus de 30 jours avant l'arrivée du client : 30% du séjour est retenu, soit l'acompte versé.
- Remboursement en totalité du séjour : justificatif médical à fournir notamment pour la covid'19.